Département de l'Aude

Mairie de Bages

MAIRIE de BAGES
Place Juin 1907
11100 BAGES

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SÉANCE DU DIMANCHE 24 MAI 2020

* * * * *

Etaient présents :
Marie BAT, Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Frédéric BOU, Emilie EVEILLECHIEN, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Sandrine SERRE, Cécile JASSIN, Claudine BOUFFET, Marie-Claude BUSTO, Marie-Josée BOUNOURE, Philippe CARRERA.

Etaient absents :

Procurations :

Secrétaire de séance :
Marie-Claude BUSTO

La séance du Conseil Municipal du 24 Mai 2020 est ouverte à 19 heures par Madame le Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Madame le Maire demande au Conseil Municipal de désigner son secrétaire de séance. Madame Marie-Claude BUSTO est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Ensuite, Madame le Maire donne lecture des résultats à l'élection municipale du 15 Mars 2020.

	1er Bureau BAGES	2ème Bureau PRAT de Cest	TOTAUX
Electeurs inscrits	480	205	685
Electeurs votants	344	137	481
Suffrages exprimés	331	134	465
Quart électeurs inscrits			172
Majorité absolue			233

ONT ÉTÉ ÉLUS

NOM et Prénom	Nombre de Voix
BASTIDE Henri	300
BOU Frédéric	292
BOUFFET Claudine	280
BOUNOURE Marie-Josée	276
BUSTO Bernard	290
BUSTO Marie-Claude	279
CARRERA Philippe	270
EVEILLECHIEN Emilie	275
FROWEIN Stéfan	298
JASSIN Cécile	282
REALES Charly	284
RIO Jean-Louis	296
ROI Catherine	272
SALAS Nadine	275
SERRE Sandrine	283

Madame le Maire annonce à l'Assemblée la démission de Madame Nadine SALAS, reçue par courrier en recommandé avec accusé de réception le 12 mai 2020.

Conformément à l'article L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire cède la Présidence de l'Assemblée au plus âgé des membres présents du Conseil Municipal à savoir Monsieur Stéfan FROWEIN. Il procède à l'appel nominal des membres du Conseil, a dénombré quatorze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Avant l'élection du Maire, le Président désigne deux assesseurs pour assister et contrôler les modalités de vote, à savoir :

- Madame Catherine ROI
- Monsieur Henri BASTIDE

ÉLECTION DU MAIRE

Dépouillement du vote avec le Président et les assesseurs

- Nombre de votants (bulletins déposés)..... **14**
- Déduction bulletins nuls..... **0**
- Déduction bulletins blancs..... **0**
- Nombre suffrage exprimés..... **14**
- Majorité absolue..... **8**

- A obtenu Monsieur Jean-Louis RIO..... **14 Voix**

Monsieur Jean-Louis RIO est proclamé Maire et est invité à venir s'installer à la Présidence de l'Assemblée.

Sous la Présidente de Monsieur Jean-Louis RIO, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints, élus selon les mêmes modalités que le Maire (Article L2122-4, L2122-7et L2122-7-1 du CGCT). Monsieur le Maire a indiqué qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit quatre Adjoints au Maire.
Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à quatre le nombre des Adjoints au Maire, à l'unanimité.

ÉLECTION DU 1er ADJOINT

Dépouillement du vote avec le Maire et les assesseurs

- Nombre de votants (bulletins déposés)..... **14**
- Déduction bulletins nuls..... **0**
- Déduction bulletins blancs..... **0**
- Nombre suffrage exprimés..... **14**
- Majorité absolue..... **8**

- A obtenu Madame Catherine ROI **14 Voix**

Madame Catherine ROI est proclamée 1er Adjoint au Maire et est invitée à venir s'installer.

ÉLECTION DU 2ème ADJOINT

Dépouillement du vote avec le Maire et les assesseurs

- Nombre de votants (bulletins déposés)..... **14**
- Déduction bulletins nuls..... **0**
- Déduction bulletins blancs..... **0**
- Nombre suffrage exprimés..... **14**
- Majorité absolue..... **8**

- A obtenu Monsieur Henri BASTIDE **14 Voix**

Monsieur Henri BASTIDE est proclamé 2ème Adjoint au Maire et est invité à venir s'installer.

ÉLECTION DU 3ème ADJOINT

Dépouillement du vote avec le Maire et les assesseurs

- Nombre de votants (bulletins déposés)..... **14**
- Déduction bulletins nuls..... **0**
- Déduction bulletins blancs..... **0**
- Nombre suffrage exprimés..... **14**
- Majorité absolue..... **8**

- A obtenu Monsieur Frédéric BOU..... **14 Voix**

Monsieur Frédéric BOU est proclamé 3ème Adjoint au Maire et est invité à venir s'installer.

ÉLECTION DU 4ème ADJOINT

Dépouillement du vote avec le Maire et les assesseurs

- Nombre de votants (bulletins déposés)..... **14**
- Déduction bulletins nuls..... **0**
- Déduction bulletins blancs..... **0**
- Nombre suffrage exprimés..... **14**
- Majorité absolue..... **8**

- A obtenu Madame Emilie EVEILLECHIEN..... **14 Voix**

Madame Emilie EVEILLECHIEN est proclamée 4ème Adjoint au Maire et est invitée à venir s'installer.

Avant de clôturer la séance, Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local.

LA SÉANCE EST LEVÉE A 19 HEURES 41 MINUTES

Vu pour être affiché, le 25 Mai 2020, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à BAGES, le 25 mai 2020

Monsieur le Maire

MAIRIE DE BAGES (Aude)

Jean-Louis RIO

Le Maire certifie que le compte-rendu des délibérations a été affiché à la porte de la mairie le :
25 Mai 2020
et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le :
18 mai 2020